

## LOUIS XV. — 1715-1774.

120. Paris, 15 décembre 1716. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Marie-Anne de Druays, veuve de Charles de Chausy de Rivoire, président au présidial de Bourg-en-Bresse, laquelle avait dérogé par mariage, étant issue de Claude-Marie de Druays, baron de Béost et seigneur de Franclieu (1) et de Claude-François Druays de Franclieu, maintenus en 1667 et 1668. V. n° 66.

121. Paris, septembre 1719. Lettres de reconnaissance de noblesse accordées à Gabriel Déodati, possessionné dans le pays de Gex, arrière-petit-fils de Pompée Déodati, originaire de la ville de Lucques. Armes : *parti, au 1<sup>er</sup> de gueules au lion d'or ; au 2<sup>me</sup> fascé d'or et de gueules. Devise : Deus dedit.*

122. Versailles, mai 1723. Lettres de noblesse accordées à Claude-Charles Reydellet de Chavagnac, chevalier de Saint-Louis, brigadier d'une compagnie des chevau-légers de la garde du roi, issu d'une famille ancienne du Bugey, et petit-fils lui-même d'un garde du roi. V. n° 122.

123. Versailles, février 1767. Lettres de noblesse accordées à Louis-Gaspard Fabry, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Gex, issu d'une ancienne famille de ce pays (1). Armes figurées au registre :

(1) Claude-Marie de Druays de Franclieu avait épousé Anne Bouchaud ; son frère, Ferdinand, était seigneur de Dananches. V. *Ban et arrière-ban du bailliage de Bresse, en 1693 et 1694*, par René de Saint-Mauris, apd. *Revue historique et nobiliaire*, novembre-décembre 1872, p. 513.